



Programme de formation
Prévention - Sécurité d'ordre non électrique,

**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
comprenant la préparation et le test QCM**

Durée : 1 jour
TECH 19/3261

Contributions attendues de la formation

Permettre aux stagiaires de passer avec succès le test QCM imposé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) préalablement à la délivrance de l'AIPR.

Public concerné

Avec la mise en place de la réforme anti-endommagement entre en application celle relative au renforcement des compétences des intervenants en préparation et en exécution des travaux à proximité des réseaux (AIPR).
Sont concernés :

- Concepteurs : Responsables du projet chargés notamment d'effectuer les DT.
- Opérateurs : Personnels chargés de conduire les engins de chantier ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT.
- Encadrants : Personnels chargés d'encadrer les chantiers et d'analyser les réponses des DICT

Prérequis

- Avoir une pratique régulière dans la conception ou dans la préparation et l'organisation des chantiers ou la réalisation des travaux à proximité des réseaux.
- Avoir une connaissance minimale des procédures de DT et DICT
- Avoir une connaissance des règles et procédures applicables dans le domaine des travaux à proximité des réseaux aériens et souterrain

Se munir OBLIGATOIREMENT de la carte nationale d'identité ou du passeport pour se présenter à l'examen.

La signature de la fiche de validation du cahier des charges vaut engagement écrit de l'employeur.

Objectifs de formation

Que vous soyez Responsables de Projets, Entreprises de Travaux, Prestataires en détection et géoréférencement de réseaux, vous serez formé:

- rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR.
- à Identifier les différents réseaux.
- à Identifier les risques et adapter la méthode de travail à chaque situation.
- maximiser ses chances de réussite au QCM AIPR.

Une pratique régulière dans la préparation des chantiers et l'organisation des travaux à proximité des réseaux.

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogique mis en œuvre)

• Compétences des formateurs

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de concepteur de réseaux électriques dans la distribution publique. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• Moyens pédagogiques

- Utilisation de supports vidéo et informatique,
- Utilisation de documents réglementaires.

• Composition du groupe

8 à 10 stagiaires maximum

• Lieu du stage

Électricité de Strasbourg - Centre de Formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• Durée du stage

1 jour de 7 heures, soit 7 heures au total.

Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud du stage par le stagiaire,
Synthèse de stage établie par le formateur.

Forme de validation des acquis

- Attestation de stage
- Attestation de compétence
- Évaluation en ligne par le QCM

Contenu de la formation

- | | |
|----------------------------------|---------|
| • Préparation théorique | 02 h 30 |
| • Préparation des questions | 02 h 30 |
| • Évaluation en ligne par le QCM | 01 h 30 |
| • Synthèse | 00 h 30 |

TOTAL : 07 h 00

Les 7 heures représentent 1 jour de stage.

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 160 € H.T.

Le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ 03 88 20 65 25

Fax : 03 88 20 65 13

Mél : centre.formation@es.fr